
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 16 JANVIER 2023 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 16 janvier 2023 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 16 janvier 2023.

Présences : Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5: Mario Dolbec
 Siège no 6: Pierre Reid

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Nathalie Audet.

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 16 JANVIER 2023 À 19 HEURES**

ORDRE DU JOUR

Pensée : Bonne année 2023 à tous !

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

- 3.01 Assemblée régulière du 5 décembre 2022
- 3.02 Assemblée extraordinaire du 15 décembre 2022

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période du mois de décembre 2022, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

- 6.01 Invitation – Brunch des élus 2023 Chambre de Commerce du Haut-Saint-François (2)
- 6.02 Financement des bannières – Centenaire de l'Église Saint-Louis-de-France

7.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

7.1 Salaires Employés ©

Du 18 novembre 2022 au 6 janvier 2023 : **41 875,71\$** - dépôt direct

Achats listes ©

2022-12B **193 510,57\$**

2023-01A **26 627,72\$**

8.2 Certificats disponibilité de crédits

Dépôt rapports de la greffière-trésorière. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

8.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.00 AVIS DE MOTION

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :	Régie des Hameaux Famille (MADA) Comité matières résiduelles
Conseillère #2 Marilyne Gendron :	Salle municipale et marché public Voirie Comité du futur parc développement Godbout
Conseillère #3 Claudia Gilbert :	Loisir Comité du futur parc développement Godbout Comité matières résiduelles
Conseiller #4 Jean Martel :	Incendie Voirie Comité consultatif d'urbanisme
Conseiller #5 Mario Dolbec :	Comité matières résiduelles
Conseiller #6 Pierre Reid :	Incendie Sécurité civile Comité matières résiduelles

a) **Maire – MRC**

b) **Rapports – chef d'équipe**

Rapport de décembre 2022.

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

d) **Rapport des permis – dépôt bilan annuel**

e) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 12.01 Travaux d'amélioration pour les chemins subvention (PPA-CE 2022) dossier numéro 00032748-1
12.02 Travaux d'amélioration pour les chemins subvention (PPA-CE 2022) dossier numéro 00032777-1
12.03 Membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec et cotisation 2023
12.04 Formation directrice – C6. La fiscalité et le financement des municipalités au Québec
12.05 Achat mobilier pour la réception du bureau municipal
12.06 Renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et en environnement
12.07 Remplacement du ponceau sur le 1er Rang Est-décompte progressif #3-réception définitive
12.08 Demande d'appui à la CPTAQ – Aliénation du lot 4 182 122

13.00 INVITATIONS

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 FERMETURE

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2023-001 *résolution no 2023-001*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2023-002 *résolution no 2023-002*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

3.00 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.01 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2023-003 *résolution no 2023-003*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2022 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

3.02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2023-004 *résolution no 2023-004*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

4.00 **CORRESPONDANCE**

2023-005 *résolution no 2023-005*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois de décembre 2022 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4 contribuables présents.

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

6.01 **INVITATION – BRUNCH DES ÉLUS 2023 CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François concernant le brunch 2023 des élus qui aura lieu le dimanche 29 janvier;

2023-006 *résolution no 2023-006*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE procéder à l'inscription de la conseillère Mélanie Cyr et du conseiller Pierre Reid au montant total de 70\$.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.02 **FINANCEMENT DES BANNIÈRES – CENTENAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE**

CONSIDÉRANT la demande de financement concernant l'achat de 8 bannières au montant total de 1000\$ afin de souligner l'année du centenaire de l'église;

CONSIDÉRANT que les bannières seront installées sur les colonnes dans l'église;

2023-007 *résolution no 2023-007*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'accorder une aide financière pour un montant de 1 000\$ pour l'achat des 8 bannières ;

DE demander l'inscription sur les bannières « *Gracieuseté de la municipalité du Canton de Westbury* » ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

7.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU que la greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de décembre 2022, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

7.01 **SALAIRE DU 18 NOVEMBRE 2022 AU 6 JANVIER 2023**

2023-008 *résolution no 2023-008*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de décembre 2022 pour un montant de 41 875,71 \$,
selon un rapport déposé par la greffière-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2022-12B	193 510,57 \$
2023-01A	26 627,72 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉ

8.00 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun.

9.00 AVIS DE MOTION

Aucun.

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

Aucune.

11.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :

Régie des Hameaux : Lors de la dernière réunion, il y a eu discussion concernant un camion à réparer. De plus, il y aura l'ajout d'une nouvelle unité de chauffage dans le garage de la régie des Hameaux.

Dossier de matières résiduelles : Prochaine rencontre à venir le 24 janvier 2023.

Famille (MADA) : Il y a eu deux rencontres lors du mois de décembre 2022 (6 et 15 décembre) afin de préparer la politique MADA. Une rencontre dernière rencontre est planifié le 19 janvier prochain, ensuite le conseil pourra adopter la politique MADA à l'assemblée régulière du 6 février prochain.

Chambre des commerces : Un brunch sera à venir.

Conseillère #2 Marilyne Gendron :

Salle municipale et marché public : Aucune nouvelle rencontre.

Voirie : Aucune nouvelle rencontre.

Comité du futur parc développement Godbout : Aucune nouvelle rencontre.

Comité culturel : La conférence de presse aura lieu le 16 février prochain afin d'annoncer les festivités du centenaire de l'église.

Conseillère #3 Claudia Gilbert :

Loisir : Aucune nouvelle rencontre.

Comité du futur parc de développement Godbout : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #4 Jean Martel :

Incendie : L'achat de remorque et de l'aéroglysseur sont à venir. De plus le schéma de risque est à planifier.

Voirie : Aucune nouvelle rencontre.

Comité consultatif d'urbanisme : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #5 Mario Dolbec :

Dossier de matières résiduelles : Prochaine rencontre à venir le 24 janvier 2023.

Conseiller #6 Pierre Reid :

Dossier de matières résiduelles : Prochaine rencontre à venir le 24 janvier 2023.

Incendie : Idem résumé du conseiller Jean Martel.

Sécurité civile : Une rencontre est à venir.

Chambre des commerces : Idem résumé de la conseillère Mélanie Cyr.

Maire – MRC

Un atelier pour le schéma d'aménagement est prévu demain le 17 janvier 2023 à la MRC du Haut-Saint-François.

- a) **Rapports – chef d'équipe**
- b) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- c) **Rapport des permis- dépôt bilan annuel**
- d) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

12.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

12.01 **TRAVAUX D'AMÉLIORATION POUR LES CHEMINS SUBVENTION (PPA-CE 2022) DOSSIER NUMÉRO 00032748-1**

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Westbury a fait effectuer des travaux de rapiéçage du chemin Angus Nord, pour un coût net de 46 714,14\$;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes, partielle, V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale Volet – enveloppe pour des projets particuliers d'amélioration;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire demander le versement de la subvention dossier numéro 00032748-1 totale accordée, soit 10 000\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal du canton Westbury approuve les dépenses pour les travaux exécutés tel que décrit plus haut, pour un montant subventionné de 10 000\$ accordé pour ces travaux et joint à la présente, copie des pièces justificatives conformément aux présentes dépenses sur la toute dont la gestion incombe à la municipalité.

A D O P T É E

12.02 TRAVAUX D'AMÉLIORATION POUR LES CHEMINS SUBVENTION (PPA-CE 2022) DOSSIER NUMÉRO 00032777-1

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Westbury a fait effectuer les travaux du chemin Bassin Sud, mais qu'elle a financé les travaux par le PAVL volet entretien;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Westbury a fait effectuer des travaux de rapiéçage du chemin Angus Nord, pour un coût net de 46 714,14\$;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes, partielle, V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au Programme d'aide à la voirie locale Volet – enveloppe pour des projets particuliers d'amélioration;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire demander le versement de la subvention dossier numéro 00032777-1 totale accordée, soit 25 000\$;

2023-010 *résolution no 2023-010*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal du canton Westbury demande la fermeture du dossier numéro 00029893-1 concernant les travaux du chemin Bassin Sud ;

QUE le conseil municipal du canton Westbury demande le traitement du dossier numéro 00032777-1 concernant les travaux du chemin Angus Nord ;

QUE le conseil municipal du canton Westbury approuve les dépenses pour les travaux exécutés tel que décrit plus haut, pour un montant subventionné de 25 000\$ accordé pour ces travaux et joint à la présente, copie des pièces justificatives conformément aux présentes dépenses sur la toute dont la gestion incombe à la municipalité.

A D O P T É E

12.03 MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC ET COTISATION 2023

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) ;

2023-011 *résolution no 2023-011*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de la directrice générale, Nathalie Audet à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2023 au montant de 495 \$ en plus des taxes applicables.

QUE la municipalité procède au paiement de 495\$ en plus des taxes applicables au nom de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec.

A D O P T É E

12.04 FORMATION DIRECTRICE – C6. LA FISCALITÉ ET LE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS AU QUÉBEC

2023-012 *résolution no 2023-012*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'inscription de la directrice générale, Nathalie Audet au 6^e cours (C.6) de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, soit « La fiscalité et le financement des municipalités au Québec » au montant de 399\$ en plus taxes applicables.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.05 ACHAT MOBILIER POUR LA RÉCEPTION DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que des estimations ont été demandées auprès de 2 entreprises pour la fabrication et l'installation ainsi que la livraison d'un mobilier de bureau pour la réception de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'examen par le conseil des différents modèles soumis par ces 2 entreprises;

2023-013 *résolution no 2023-013*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à la commande du bureau de la réception auprès de Mobilier Direct Inc., totalisant 12 650\$ plus les taxes applicables.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.06 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du renouvellement de deux ans du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

2023-014 *résolution no 2023-014*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat de travail de Frédéric Bernier en date du 1^{er} janvier 2023.

A D O P T É E

12.07 REPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE 1ER RANG EST-DÉCOMPTE PROGRESSIF #3-RÉCEPTION DÉFINITIVE

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a reçu le 20 décembre 2022 la recommandation du décompte progressif no.3 au montant de 9 082,95\$ (incluant les taxes) concernant les travaux pour le remplacement du ponceau sur le 1^{er} Rang Est par l'entrepreneur Excavation Gagnon et Frères Inc.;

CONSIDÉRANT que les travaux pour le remplacement du ponceau sur le 1er Rang Est ont été exécutés tel que prévu aux plans et devis et inspectés par la firme EXP;

2023-015 *résolution no 2023-015*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le montant de 9 082,95 \$ incluant les taxes applicables soit effectué à la compagnie Excavation Gagnon et Frères Inc. comme paiement au décompte progressif no.3;

QUE le présent décompte progressif inclut la diminution de la retenue contractuelle de 5 % à 0 % à la suite de la visite d'acceptation définitive des travaux.

A D O P T É E

12.08 DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – ALIÉNATION DU LOT 4 182 122

CONSIDÉRANT qu'une demande d'appui de la Municipalité du Canton de Westbury a été déposée ;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation est à l'effet de permettre l'aliénation du lot 4 182 122 et d'ajouter un nouvel usage autre qu'agricole dans le but de construire une résidence ;

CONSIDÉRANT que selon l'article 58.1 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), une recommandation d'appui de la municipalité concerné doit être jointe à la demande sous forme de résolution ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a pris en compte les critères de l'article 62 de la LPTAA.

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal du Canton de Westbury d'appuyer la demande d'autorisation à l'effet de permettre l'aliénation du lot 4 182 122 et de permettre un usage autre qu'agricole sur le lot créé ;

CONSIDÉRANT que CCU recommande au conseil municipal du canton de Westbury d'appuyer la demande d'autorisation pour une aliénation et un usage autre qu'agricole sur le lot 4 182 122.

CONSIDÉRANT que des espaces appropriés sont disponibles ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

2023-016 *résolution no 2023-016*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury appuie la démarche de monsieur Éric Côté concernant une aliénation et un usage autre qu'agricole sur le lot 4 182 122.

A D O P T É E

13.00 **INVITATIONS**

Aucune.

14.00 **VARIA**

Aucun.

15.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4 contribuables présents.

16.00 **FERMETURE**

ATTENDU que tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2023-017 *résolution no 2023-017*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par la conseillère Marilyn Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 heures 29.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et greffière-trésorière

.....

Nathalie Audet

MAIRE De Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet